

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit international public (4DR1014)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

DISTEFANO Giovanni, Professeur ordinaire.

Contenu

Les institutions et principes fondamentaux nécessaires pour connaître et comprendre les branches principales qui composent le droit international public, forment l'objet de cet enseignement. Cette fresque essentielle de l'ordre international comprend notamment : les sujets de l'ordre international ; le système normatif ; les mécanismes de garantie de l'ordre international et plus particulièrement la responsabilité internationale ; le règlement pacifique des différends internationaux et l'interdiction de la force dans les relations internationales.

Forme de l'évaluation

Examen écrit de 2 heures. L'utilisation d'un ordinateur ou tout objet connecté est interdit. Seuls sont admis les recueils de textes normatifs internationaux et de jurisprudence internationale.

Documentation

La lecture de la jurisprudence internationale et d'ouvrages doctrinaux pertinents est requise en complément nécessaire à l'enseignement et en vue de permettre le bon déroulement des séances d'exercices. Des références bibliographiques seront fournies en début d'année.

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, résolution de cas et exercices pratiques, analyse de jurisprudence.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Synthétiser
- Analyser Cas de jurisprudence
- Résoudre Des problèmes juridiques internationaux

Compétences transférables

- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Promouvoir L'esprit critique et développer la curiosité intellectuelle